



## **PV de l'AG du 07 Septembre 2017 à Vevey**

### **1. Introduction**

Le Président Claude-Olivier Marti ouvre cette 45<sup>ème</sup> assemblée générale à 17h30 à l'Hôtel Modern Times à Vevey. Il propose l'ordre du jour qui est accepté par l'assemblée.

### **2. Mot du Président**

Le bilan de cette première année à la présidence est très positif. Il a fallu compter avec une équipe renouvelée au sein du comité mais il a tout de suite apprécié l'entente et la collaboration et en profite pour remercier les membres du comité pour leur présence et leur soutien à l'organisation des journées.

Il est très satisfait de la fréquentation des journées scientifiques, de l'apport constant de nouveaux membres et en conclue que le style et le contenu des journées scientifiques est toujours autant apprécié.

Finalement, il en profite encore une fois pour remercier toutes les firmes qui soutiennent l'association et sans qui ces journées ne pourraient avoir lieu.

### **3. Scrutateurs**

Pierre Hernicat et Daniel Waeber se portent volontaires.

### **4. Bilan de l'année écoulée**

La journée de Printemps à Yverdon fut un franc succès avec 77 participants. Le lieu et l'organisation étant toujours très appréciés, il a été décidé de reconduire l'expérience pour 2018.

La journée d'Automne était l'occasion de fêter le 45<sup>ème</sup> anniversaire de l'association et de tester pour la première fois un nouveau lieu de conférence, l'Hôtel Modern Times à Vevey. Les premiers retours indiquent que le repas, l'accessibilité du lieu ainsi que la salle de conférence ont été très appréciés.

Il a été décidé à l'unanimité de ne pas reconduire la collaboration avec le CHUV pour l'organisation des journées ARL d'automne. Les 2 journées organisées conjointement se sont dans l'ensemble bien déroulées, avec notamment la présence d'orateurs internes au CHUV de qualité. Cependant, il est apparu très clairement que l'ambiance ARL, qui favorise les discussions et les contacts entre membres et représentants des firmes, n'était plus au rendez-vous. Il n'est pas exclu que l'expérience soit un jour renouvelée, mais pas de manière régulière.



Le soutien de la part des firmes est très réjouissant, ceci malgré des normes anticorruption toujours plus sévères. Afin de trouver des compromis qui conviennent aux firmes et à l'association, il a été décidé d'investir le temps nécessaire pour mettre en place une solution au cas par cas avec les firmes et de continuer ainsi en 2018.

#### **5. Approbation du PV de la 44<sup>ème</sup> AG 2016**

Le PV de l'AG 2016 est consultable sur le site web de l'ARL. Celui-ci est approuvé par l'assemblée.

#### **6. Mise à jour des statuts.**

Au vu des récentes discussions avec les firmes et pour faire suite au travail de mise à jour de la liste des membres, il est apparu que les statuts de membres amis et membres collectifs n'étaient plus utilisés. Le comité souhaite ainsi ne garder que les statuts de membres actifs et de membres d'honneur et propose de mettre à jour les statuts de l'association comme suivant :

«

*L'association est composée de :*

- *membres actifs*
- *membres d'honneur*

*Sont considérés comme membres actifs :*

- *Les personnes travaillant en qualité de responsable de laboratoire*
- *Les personnes responsables de l'enseignement dans les écoles officielles de laborantines et laborantins médicaux*
- *Les responsables de laboratoire privé ou de laboratoire de cliniques privées*
- *Les responsables de secteurs de laboratoire, d'établissement hospitalier ou de laboratoire privé*
- *Les personnes travaillant dans les firmes fournissant les laboratoires en équipements et réactifs et qui manifestent un intérêt certain pour l'association*

*Est éligible comme membre d'honneur tout membre qui par son engagement et son activité a fortement contribué au rayonnement de l'association.*

*Il peut être proposé par le comité ou les membres actifs. Les membres d'honneur sont exonérés de cotisation annuelle.*

»

Un membre de l'association a fait la demande afin que le terme de « laborantin/ne médical » soit remplacé par « technicien/ne en analyses biomédicales ». La proposition est acceptée.

Une personne de l'assemblée demande à ce que le comité redéfinisse le statut de responsable de laboratoire pour l'accession à l'ARL. Le comité fera une proposition lors de la prochaine assemblée.

**La proposition de modification des statuts est acceptée par l'assemblée.**



## 7. Rapport de la trésorière

L'exercice se termine avec gain de CHF **6'308.15**. La fortune nette au 31.08.2017 se monte ainsi à CHF **49'814.23**.

Les finances de l'ARL se portent ainsi très bien, grâce notamment à l'excellent travail du Président pour la recherche de soutien auprès des firmes, à des journées qui sont dans l'ensemble équilibrées et à des frais de fonctionnement qui sont réduits au minimum.

## 8. Rapport des vérificateurs des comptes

Serge Perroud prend la parole : les vérificateurs attestent de la très bonne tenue des comptes et remercient Rachel Mamin pour son excellent travail. Ils invitent l'assemblée à approuver les comptes 2016-2017 et à en donner décharge à Rachel et au comité.

## 9. Approbation des comptes

Les comptes 2016-2017 sont acceptés sans réserve et à l'unanimité par l'assemblée.

## 10. Nouveaux vérificateurs des comptes

Serge Perroud et Cyril André restent vérificateurs pour une année supplémentaire.

## 11. Admissions

Nom	Prénom	Employeur
Franzen	Valérie	Laboratoire Dr Luc Salamin, 3960 Sierre
Opota	Onya	Laboratoire de microbiologie diagnostique, CHUV
Coelho Graça	Didia	HCUGE
Croxatto	Antony	Laboratoire de microbiologie diagnostique, CHUV
Hess	Claire	EHNV
Sitterlé	Rémy	Euroimmun Schweiz AG
Rey	Olivia	MCL
Palumbo	Alessia	Synlab
Coste	Alix	Laboratoire de microbiologie diagnostique, CHUV
Descombes	Marie-Christine	ANABIO



## 12. Démissions

Nom	Prénom
Goumaz	Chantal
Neidart	Dominique
Métraiiller	Marie-Laure
Dubois	Jean-Pascal
Aubert	Eliane
Stauffer	Sybille
Druon	Jean-Michel
Allegroz	Léonard
Herve	René
Tenky	Attila G
Aegerter	Beat
Graf	Jean-Daniel
Muriset	Béatrice
Haechler	Jean-Pierre
Philippin	Jean-Louis

Suite à la mise à jour de la liste des membres, il est apparu que de nombreuses entrées n'étaient pas à jour. Suite au mailing effectué durant l'année, de nombreuses demandes sont restées sans réponse et plusieurs destinataires restent à ce jour introuvables. Selon les statuts, ces membres entrent dans la catégorie de ceux n'ayant pas payé de cotisation malgré deux rappels successifs et seront exclus de l'association.

## 13. Renouvellement du comité

Azzedine Lachhab, de la firme Beckman Coulter, quitte comme prévu le comité après 2 ans. Il sera remplacé par Laurent Kupietzki de la firme Bio-Rad.

## 14. Site internet

Le Président remercie Olivier Golaz qui continue de mettre à jour le site web de la société.



**15. Divers**

Aucun divers.

**16. Prochaine journée scientifique**

Jeudi 22 mars 2018 à l'Hôtel de la Prairie à Yverdon-les-Bains

**17. Clôture de l'AG**

L'AG 2017 est clôturée à 18h15.